



ACTIF (en milliers de dirhams)

ACTIF	31/12/2021	31/12/2020
1.Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	129	108
2.Créances sur les établissements de crédit et assimilés	303	304
. A vue		
. A terme	303	304
3.Créances sur la clientèle	20 679	53 782
. Crédits à la consommation	232	388
. Crédits à l'équipement		
. Crédits immobiliers	2 269	2 423
. Autres crédits	18 178	50 970
4.Créances acquises par affacturage		
5.Titres de transaction et de placement		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
. Titres de propriété		
6.Autres actifs	181 537	81 194
7.Titres d'investissement		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
8.Titres de participation et emplois assimilés	17 534	17 534
9.Créances subordonnées		
10.Immobilisations données en crédit-bail et en location	11 616 846	11 744 139
11.Immobilisations incorporelles	3 024	1 942
12.Immobilisations corporelles	55 326	143 046
Total de l'Actif	11 895 378	12 042 049

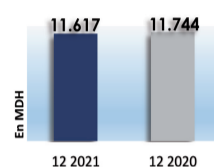
PASSIF (en milliers de dirhams)

PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
1.Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
2.Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	7 254 397	6 354 801
. A vue	864 571	588 999
. A terme	6 389 825	5 765 802
3.Dépôts de la clientèle	102 796	97 104
. Comptes à vue créditeurs		
. Comptes d'épargne		
. Dépôts à terme		
. Autres comptes créditeurs	102 796	97 104
4.Titres de créance émis	3 017 021	4 077 884
. Titres de créance négociables	3 017 021	4 077 884
. Emprunts obligataires		
. Autres titres de créance émis		
5.Autres passifs	366 281	435 294
6.Provisions pour risques et charges	176 267	155 875
7.Provisions réglementées		
8.Subvent^e, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
9.Dettes subordonnées		
10.Ecarts de réévaluation		
11.Réserves et primes liées au capital	415 158	415 158
12.Capital	138 418	138 418
13.Actionnaires.Capital non versé (-)		
14.Report à nouveau (+/-)	325 989	303 273
15.Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
16.Résultat net de l'exercice (+/-)	99 051	64 241
Total du Passif	11 895 378	12 042 049



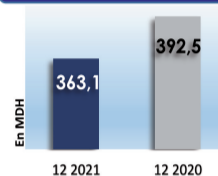
COMMUNICATION FINANCIERE

Le Conseil d'Administration de la Société Maghrébine de Crédit-bail « MAGHREBAIL », réuni le 11 Mars 2022 sous la présidence de Monsieur Azeddine GUESSOUS, a arrêté les comptes de l'exercice 2021 après avis sans réserve des Commissaires aux Comptes Fidaroc Grant Thornton et BDO AUDIT TAX ADVISORY.



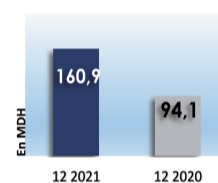
Avec un encours net comptable de 11.617 MDHS, Maghrebail affiche une part de marché de 23,86% à fin Décembre 2021. Cet encours se répartit en 57% d'équipements et 43% de biens immobiliers. La production de Maghrebail ressort à 3.397 MDHS en augmentation de 64,56% contre une augmentation de 28,75% enregistrée au niveau du secteur de leasing

PRODUIT NET



Le chiffre d'affaires de l'année 2021 marque une hausse de 4,5% et s'établit à 3.661 millions de dirhams hors taxes. Sur la même période, le produit net atteint 363,1 millions de dirhams en diminution de 7,5% par rapport à fin décembre 2020. Par ailleurs, les Charges générales d'exploitation ressortent à 88,1 millions de dirhams après 86,3 millions de dirhams un an plus tôt.

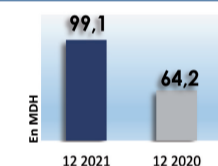
DOTATIONS AUX PROVISIONS DES CREANCES EN SOUFFRANCES



Au titre de l'exercice 2021, les dotations nettes aux provisions pour créances en souffrance s'établissent à 160,9 millions de dirhams contre 94,1 millions de dirhams une année auparavant. Cette augmentation de provisions est liée aux effets induits par la pandémie. Ces effets devraient être résorbés ultérieurement comme semblent le confirmer les indices positifs du 1^{er} trimestre 2022.

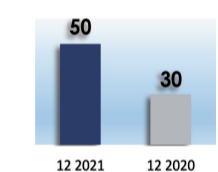
Le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions se situe à 89,78% au titre de l'exercice 2021 après 86,98% en décembre 2020.

RESULTAT NET



Maghrebail ressort avec un résultat net de 99,051 millions de dirhams en augmentation de 54,2% par rapport à fin décembre 2020.

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES



Le Conseil d'Administration propose de soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires, la distribution d'un dividende de 50 dirhams par action.

SA au capital de 138.418.200DH Siège social : 45, boulevard Moulay Youssef, Casablanca 2000 Téléphone 0522486500

HORS BILAN (en milliers de dirhams)

HORS BILAN	31/12/2021	31/12/2020
ENGAGEMENTS DONNES	673 303	626 405
1.Engag. de financement donnés en faveur d'étab. de crédit et assimilés	9 170	8 002
2.Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	664 133	618 403
3.Engag. de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
4.Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
5.Titres achetés à réméré		
6.Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS RECUS	1 148 900	1 215 769
7.Engag. de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
8.Engag. de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 148 900	1 215 769
9.Engag.de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
10.Titres vendus à réméré		
11.Autres titres à recevoir		

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGE (en milliers de dirhams)

	31/12/2021	31/12/2020		233 562	265 494
I.PRODUITS D'EXPLOITATION	3 790 535	3 645 920	V.DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES		
1.Intérêts et produits assimilés sur opérat° avec les établissements de crédit			20.Dotations aux provisions pour créances en souffrance	179 508	222 318
2.Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	323	502	21.Pertes sur créances irrécouvrables	287	4 801
3.Intérêts et produits assimilés sur titres de créance			22.Autres dotations aux provisions	53 767	38 375
4.Produits sur titres de propriété	1 142	1 142	VI.REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	128 899	70 549
5.Produits sur immobilisations en crédit-bail	3 786 772	3 642 255	23.Reprises de provisions pour créances en souffrance	95 524	70 549
6.Commissions sur prestations de service	742	567	24.Récupérations sur créances amorties		
7.Autres produits	1 556	1 454	25.Autres reprises de provisions	33 375	
II.CHARGES D'EXPLOITATION	3 427 394	3 253 449	VII.RESULTAT COURANT	173 342	115 245
8.Intérêts et charges assimilées sur opérat° avec les établissements de crédit	231 311	228 559	26.Produits non courants	18 412	744
9.Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle			27. Charges non courantes	16 044	14 433
10.Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	103 047	141 360	VIII.RESULTAT AVANT IMPOTS SUR LES RESULTATS	175 709	101 557
11.Charges sur immobilisations en crédit-bail	3 089 154	2 878 289	28.Impôts sur les résultats	76 658	37 315
12.Autres charges bancaires	3 882	5 241	IX.RESULTAT NET DE L'EXERCICE	99 051	64 241
III.PRODUIT NET	363 141	392 472	TOTAL PRODUITS	3 942 420	3 723 175
13.Produits d'exploitation non bancaire	4 574	5 961	TOTAL CHARGES	3 843 369	3 658 934
14.Charges d'exploitation non bancaire	1 660	1 934	RESULTAT NET	99 051	64 241
IV.CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	88 051	86 310			
15.Charges de personnel	38 556	38 152			
16.Impôts et taxes	1 860	1 869			
17.Charges externes	40 730	38 047			
18.Autres charges générales d'exploitation	2 166	3 492			
19.Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et	4 739	4 750			

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



Aux Actionnaires de la société
MAGHREBAIL S.A.
45, Boulevard Moulay Youssef
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société MAGHREBAIL S.A (la « société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 978.616.017,91 MAD dont un bénéfice net de 99.051.072,95 MAD. Ces états de synthèse ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 11 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société MAGHREBAIL S.A. au 31 décembre 2021 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle

Risque identifié

Les immobilisations données en crédit-bail sont porteuses d'un risque de crédit qui expose MAGHREBAIL à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. MAGHREBAIL constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.

L'évaluation de ces provisions, déterminées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, requiert une part de jugement de la Direction notamment en matière d'identification des créances présentant des indices de souffrance et d'évaluation du montant de la provision à comptabiliser.

Au 31 décembre 2021, en sus des règles issues de la circulaire de Bank-Al-Maghrib, MAGHREBAIL a également constitué une provision prospective en anticipation de pertes attendues liées aux impacts de la crise Covid-19.

Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « Principales méthodes d'évaluation appliquées » et l'état « Provisions » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC).

Au 31 décembre 2021, l'encours net des immobilisations données en Crédit-bail s'élève à MMAD 11.617, après prise en compte de provisions pour un montant total de MMAD 1.356.

Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux immobilisations données en Crédit-bail ainsi que l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments présentant des montants significatifs et faisant appel pour certains aspects au jugement et aux estimations de la direction.

Réponse d'audit :

Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par MAGHREBAIL et pris connaissance des principales conclusions du dispositif de gouvernance des risques de la société.

Sur les aspects de classification et de provisionnement des créances, nos travaux d'audit ont notamment consisté à :

- Revoir la classification des créances relatives aux immobilisations données en crédit-bail ;
- Tester le calcul des provisions pour une sélection de créances en souffrance.
- Prendre connaissance et apprécier la démarche retenue pour l'estimation de la provision prospective constituée en anticipation de pertes attendues liées aux impacts de la crise Covid-19 ;

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux Actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 22 mars 2022

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
FIDAROC GRANT THORNTON
Member of the Grant Thornton
International
7 Bd. Orlia Sijouj - Casablanca
tél : 05 22 54 44 09 - Fax : 05 22 29 66 70
Faïçal MEKOUAR
Associé

BDO Audit, Tax & Advisory S.A.
BDO Audit, Tax & Advisory
23, rue LAMARCA - BORDJ BOU
Téléphone : 21 22 29 33 04 175
Casablanca
Téléphone : 21 22 29 33 05
ICÉ : 001529504000091
Moutai CHAOUKI
Associé

